



De Régis DELU

Secrétaire du syndicat FO AIRBUS HELICOPTERS MARIGNANE

A Amandine FOSSARD et Mathieu DAVID-HINE

Head of HR France – SPIR Airbus AH et Head of HR Operations

Objet: Ramp-down TIGRE et NH90

Marignane, le 17/02/2025

Madame, Monsieur,

Depuis plusieurs semaines, le reclassement des personnels de production des programmes Tigre et NH90 à Marignane est en cours.

Il nous semble, suite à l'analyse au plus proche du terrain, qu'il va être difficile de conserver le niveau des postes actuellement occupés au vu des postes de reclassement proposés aux salariés.

Cette situation générée par le ramp-down serait **intolérable** pour notre syndicat !

Nous sommes pleinement conscients qu'elle est en lien avec le système de classification tel que vous l'avez déployé de manière autonome et par ce courrier nous rappelons que le sujet classification n'est pas issu de notre accord société RELOAD.

Il reste que si la situation doit perdurer telle qu'elle semble être envisagée à ce jour, cela ne pourra pas se faire sans compensation !

De ce fait **FO vous fait la demande expresse** de réfléchir aux thèmes d'accompagnement suivant :

- Une assurance d'évolution de rémunération pour tous les salariés impactés par le ramp-down,
- Une compensation financière liée aux impacts individuels induits par une dévalorisation de leur qualification par rapport à leurs emplois actuels,
- Un suivi RH dédié et personnalisé afin de permettre un futur changement de classification en dehors des règles usuelles mises en place par la Direction pour ceux qui auraient une classification inférieure,
- L'attribution d'un forfait horaire pour les classes de 3 à 8 et l'attribution d'un forfait jour pour les classes de 9 à 10.

FO restera intransigeant et se tiendra au côté des salariés concernés pour défendre leurs intérêts.

Même si le principal, à savoir la conservation de l'emploi de tous les salariés concernés et le maintien de la rémunération, est acquis grâce à nos actions passées, il n'est pas normal que les salariés se voient appliquer une double peine; une mutation non désirée et une non reconnaissance de leurs compétences acquises dans leurs secteurs d'origine.

L'effet psychologique sur chacun d'entre eux n'est pas à négliger, c'est l'estime de soi qui est directement attaqué.

De ce fait, FO moteur sur ce sujet depuis des mois, se tient à votre disposition pour discuter plus précisément des mesures demandées.

Dans l'attente de votre retour, veuillez agréer, nos meilleures salutations.

**Pour le syndicat FO
Régis DELU**

FO AIRBUS – HELICOPTERS

Aéroport Marseille Provence 13725 Marignane Cedex

Email : syndicat.ma-fo.ah@airbus.com